



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection du Second Degré
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale**

IA IPR

Affaire suivie par :
Catherine Vercueil-Simion
Etienne Maurau
Doyens IA-IPR
Tél : 04 72 80 60 09
04 72 80 63 38
Mél : ipr@ac-lyon.fr
92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Lyon, le 2 septembre 2020

L'inspection pédagogique régionale

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de collège de lycée
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Les événements liés à la Covid-19 ont fortement perturbé le déroulement de l'année scolaire 2019 - 2020. Placés devant cette situation inédite, vous avez su déployer des capacités d'adaptation remarquables, unanimement soulignées. À ce titre, la capacité d'innovation n'aura pas été la moindre pour répondre aux difficultés inhérentes à ce contexte d'enseignement exceptionnel. Ainsi, durant cette période, les compétences professionnelles relatives à l'utilisation et l'usage adapté des outils numériques, atouts majeurs pour la gestion de l'hétérogénéité et la personnalisation des apprentissages, ont été significativement consolidées. Au-delà des apprentissages, les outils numériques ont permis de conserver le lien avec les élèves et leurs familles. Chacun dans ses missions a contribué à lutter contre le décrochage scolaire.

Nous savons tous que l'année scolaire qui s'ouvre ne sera pas « ordinaire ». La mise en œuvre d'un nouveau protocole sanitaire le montre déjà ; au-delà, elle peut se trouver, à plus ou moins brève échéance, impactée par l'évolution des conditions sanitaires sur le territoire.

Il est hautement probable que les classes seront marquées par une hétérogénéité beaucoup plus importante qu'à « l'ordinaire », conséquence du confinement, de la manière différente dont l'auront vécu les élèves du fait de leur environnement personnel et dans leur rapport aux apprentissages.

La période de la rentrée jusqu'aux vacances d'automne va être particulièrement déterminante, à hauteur, nous le mesurons, de la tâche qui vous incombe. Les recommandations que nous allons ici vous adresser seront nécessairement empreintes de la modestie qui s'impose tant nous sommes conscients de la variété des contextes et des situations que vous allez rencontrer dans vos classes et dans vos établissements respectifs.

I - Accompagnement au retour vers les apprentissages

Au regard de la situation actuelle, il apparaît important de remobiliser les classes, de réengager nombre d'élèves restés éloignés trop longtemps des apprentissages. Rassurer, redonner le goût d'apprendre, compteront parmi les priorités sur ce temps délicat. Il demeure bien entendu que cette vigilance, avec la bienveillance comme corollaire, s'exercera tout au long de l'année scolaire pour que les élèves puissent sur le temps long et en confiance trouver des espaces de récupération et d'acquisition de notions et de compétences.

Pour répondre à ces objectifs, quatre priorités peuvent être retenues :

- Une observation fine des acquis des élèves est préalable et essentielle. Pour ce faire, vous aurez prioritairement à identifier les besoins par le suivi du quotidien de la classe, par l'utilisation d'outils de positionnement, par les outils d'évaluation nationale et les tests de positionnement.
- Une réflexion individuelle et collective est à conduire au sujet du travail personnel de l'élève. Ce dernier commence dans la classe grâce à la mise en activité de l'élève et s'articule avec le travail hors la classe, dans le cadre du programme devoirs renforcé et mis en œuvre dès septembre au collège et de l'accompagnement personnalisé au lycée. Ces deux formes d'accompagnement feront l'objet de tous les soins de la part de l'équipe éducative.



- Le développement de la maîtrise de l'expression à l'oral mérite une attention particulière de la part de tous les enseignants, pour tous les élèves, à tous les niveaux du secondaire. Chaque opportunité pour travailler cette compétence est à saisir, et ce, d'autant plus que le confinement a pu freiner la pratique de l'oral. Pour la première fois cette année, le grand Oral ou oral de maturité, évaluera cette compétence transversale, travaillée durant tout le parcours de l'élève.

- L'évaluation, quelles que soient ses modalités, constitue un levier pour les apprentissages. Elle est indispensable aux professeurs pour organiser la formation et aux élèves pour se situer par rapport aux apprentissages, se motiver et s'engager.

II- Adaptation de l'enseignement

1. Assurer la cohésion du groupe classe

La prise en compte du contexte d'éloignement de l'école qu'ont connu les élèves, de l'isolement et de la grande hétérogénéité qui en sont les conséquences, implique que la démarche d'apprentissage comporte comme objectif la cohésion du groupe et déploie à cet effet des stratégies propres à favoriser des formes sociales de travail, à impulser l'esprit d'équipe qui tisse collaboration et solidarité. Quelle que soit la démarche retenue, elle inclura bien entendu les adaptations et les aménagements attentifs dus à chacun en fonction de ses besoins identifiés.

2. S'appuyer sur la structuration des programmes

Les programmes s'organisent du collège au lycée de manière spiralaire, dans une logique de cycles qui permet d'inscrire les apprentissages dans la durée et de donner à chacun le temps dont il a besoin pour installer un socle suffisamment solide de connaissances et de compétences. Les nouveaux programmes de lycée insistent sur la nécessité de s'appuyer sur les domaines du socle commun et d'en assurer la consolidation ; ils comportent, prenant le relais du collège, une recommandation de « progressivité ». Ces éléments constitutifs de la continuité pédagogique et des parcours fixent ainsi des objectifs prioritaires à envisager de manière collective et durable. Ils représentent autant de points de repères rassurants pour tous.

Le confinement a donné lieu à un réaménagement des priorités des programmes disciplinaires. Des fiches élaborées conjointement par les inspections générales et la DGESCO ont défini des « attendus » pour chacun des niveaux du cycle 4. Elles peuvent vous fournir quelques clefs utiles pour démarrer l'année scolaire, construire une progression et vous aider à élaborer des outils d'évaluation permettant de situer puis d'accompagner chaque élève.

3. Mettre résolument en œuvre la différenciation pédagogique

La grande hétérogénéité des classes trouvera fondamentalement réponse dans la différenciation pédagogique. Déjà intégrée dans les pratiques disciplinaires (démarche expérimentale dans les disciplines scientifiques, activités langagières en langues vivantes, etc. ...), elle gagnera à être très sensiblement renforcée. Particulièrement appréciée des élèves qui peuvent en autonomie, de manière plus ou moins guidée, en classe comme à distance, répondre à des activités éprouvant leur capacité à collaborer, à déployer leur potentiel créatif, elle permet, en outre, de porter un regard plus individualisé sur les élèves et ce faisant d'identifier leurs blocages et de leur porter remède.

III - Recensement des pratiques et équipements numériques

Lors de la période de confinement, nous avons pu observer la grande disparité des équipements numériques, source supplémentaire d'inégalités. L'étape d'identification des outils dont dispose chaque élève est donc incontournable. Il ne s'agit pas seulement d'anticiper les dispositions qui pourraient être prises en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et qui pourraient conduire au seul enseignement à distance. Désormais il est aussi admis que l'usage des outils numériques est un soutien plus qu'appréciable pour accompagner les activités de classe et, plus largement, le travail personnel de l'élève.

Ce préalable de recensement étant posé, chaque démarche d'enseignement pourra s'ajuster à la disponibilité des outils et correspondre au mieux à la situation de chacun.

Le numérique éducatif offre un espace propice pour travailler ensemble autrement, autant entre enseignants qu'entre élèves. À l'école, au collège et au lycée, il est intégré dans les programmes de chaque discipline. L'objectif est de former les élèves à l'usage des outils numériques, leur transmettre les compétences nécessaires à leur future vie professionnelle, de développer



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du Second Degré Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

leur esprit critique et leur donner les codes nécessaires pour maîtriser les nouveaux modes de communication et utiliser de manière responsable les nouveaux médias, dont Internet. Le site de la DANE de l'académie de Lyon recense un très grand nombre de ressources qui restent à votre disposition pour former ou vous informer sur ces points.

Cette année, le dispositif Pix (plateforme des évaluations des compétences numériques) sera généralisé dans les collèges et lycées, avec une première campagne de positionnement pour tous les élèves à partir de la 5e et l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3e et de terminale, et un accompagnement pédagogique innovant.

Les Etats généraux du numérique pour l'éducation, prévus lors de ce premier trimestre, permettront de valoriser et de mutualiser ces pratiques au sein de notre académie.

Les lettres de rentrée qui vous parviendront dans les jours à venir viendront compléter notre message en y apportant des précisions disciplinaires.

Nous vous souhaitons à tous une année scolaire la plus sereine possible.

Les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux de l'académie de Lyon